

Description

L'installateur sanitaire ou l'installatrice sanitaire posent les conduites d'eau potable, de gaz et d'air comprimé ainsi que les canaux d'évacuation des eaux usées. Ils montent et raccordent divers appareils (lavabos, baignoires, WC, éviers, douches, etc.) et installent la robinetterie. Ils entretiennent et réparent les canalisations domestiques et industrielles à l'intérieur et à l'extérieur des constructions.

Leurs principales activités consistent à:

Travaux de préparation et de montage

- étudier les plans fournis par l'architecte ou le projeteur en technique du bâtiment; repérer l'emplacement des différents appareils ainsi que le parcours des conduites d'eau potable et des canalisations;
- préparer le matériel et les outils en fonction des travaux programmés; organiser leur transport et leur entreposage sur le chantier;
- couper des tubes en matière synthétique, les assembler, les souder pour fabriquer les conduites d'évacuation d'eaux usées;
- poser, ajuster et fixer les conduites d'amenée d'eau et celles d'évacuation, avant le coulage de la dalle;
- scier, fileter, tarauder les tuyaux en acier ou en cuivre, les assembler par soudage ou par sertissage, les fixer au mur ou au plafond;
- mettre en place les vannes et batteries de distribution, les raccorder aux réseaux publics d'eau ou de gaz;
- couper des tubes en matière synthétique, fixer des raccords à leurs extrémités; les monter pour relier la robinetterie aux conduites de distribution; vérifier l'étanchéité;
- installer les appareils et les machines: lavabos, douches, baignoires, cuvettes de WC, chauffe-eau, machines à laver, cuisinière à gaz; poser la robinetterie;
- contrôler les installations avant leur mise en service et procéder aux essais;

Travaux de maintenance et d'entretien

- localiser une éventuelle fuite et y remédier;
- démonter et remplacer un appareil sanitaire endommagé (lavabo, bassin de douche, évier, etc.), un robinet abîmé; changer un joint usé;
- détartrer une installation, notamment les chauffe-eau;
- modifier des conduites, changer des appareils et des robinets lors des rénovations ou des transformations.

Environnement de travail

L'installateur sanitaire ou l'installatrice sanitaire accomplissent des tâches variées, le plus souvent à l'abri des intempéries. Ils collaborent avec les architectes ou les projeteurs en technique du bâtiment et coordonnent leur travail avec celui des différents corps de métiers de la construction. Selon l'importance des travaux à exécuter, ils opèrent seuls ou avec un aide en technique du bâtiment.

Formation

La formation d'installateur sanitaire ou d'installatrice sanitaire s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise d'installation sanitaire;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (32 jours sur 3 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique à Genève.

Durée

- 3 ans en entreprise;
- 4 ans en école à plein temps.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur ou d'installatrice sanitaire;
- Genève: certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur-trice sanitaire et certificat fédéral de capacité (CFC) de ferblantier-ère.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Chimie, physique	
Matériaux, thermique, mécanique des fluides	
Alimentation en eau froide, chaude et en gaz	
Evacuation des eaux usées	360
Technique de montage	
Etc.	
Dessin professionnel / préparation du travail	240
Culture générale	360
Gymnastique et sports	120
Total	1080

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance physique
- Esprit méthodique
- Aptitude pour le calcul
- Sens technique
- Aptitude à travailler en équipe
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience professionnelle et après un perfectionnement en entreprise, l'installateur sanitaire ou l'installatrice sanitaire peuvent accéder à des postes à responsabilités: chef-fe, contremaître-sse.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 32; GE: 21; JU: 5; NE: 14; VD: 34; VS: 44.

Perfectionnement

Les installateurs sanitaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- différents cours proposés par Suissetec, les écoles professionnelles ou les organisations du monde du travail;
- apprentissage complémentaire de ferblantier-ère, de projeteur-euse en technique du bâtiment sanitaire ou d'installateur-trice en chauffage;
- brevet fédéral de contremaître-sse sanitaire, de conseiller-ère énergétique des bâtiments, formations modulaires en emploi, Colombier et Les Paccots;
- diplôme fédéral de maître sanitaire, 2 ans en emploi, Colombier;
- diplôme de technicien-ne ES en technique des bâtiments, formation en emploi, Morges et Neuchâtel;
- diplôme de technicien-ne ES en génie thermique et climatique, formation en emploi, Genève;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en technique du bâtiment AFP/Aide en technique du bâtiment AFP
- Calorifugeur-tôlier CFC/Calorifugeuse-tôlière CFC
- Constructeur d'installations de ventilation CFC/Constructrice d'installations de ventilation CFC
- Ferblantier CFC/Ferblantière CFC
- Installateur en chauffage CFC/Installatrice en chauffage CFC
- Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC/Projeteuse en technique du bâtiment sanitaire CFC
- Technologue en assainissement CFC/Technologue en assainissement CFC

Adresses

Association suisse et liechtensteinoise de la
Technique du bâtiment (Suissetec)
Secrétariat romand
Rte des Longues Raies 11
CP 251
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 49 50
<http://www.suissetec.ch/>

Centre de formation professionnelle Construction
(CFPC)
Ch. Gérard-de-Ternier 18
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 388 8211
<http://icp.ge.ch/po/cfp-c>